

Annexe 1 – Fiche de poste

Directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques (DDFPT) au lycée d'État des îles de Wallis et Futuna

Le poste de directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques (DDFPT) au lycée d'État des îles de Wallis et Futuna est déclaré vacant à la rentrée scolaire de février 2023. Ce poste s'inscrit dans le cadre du mouvement spécifique.

Descriptif du profil recherché :

Ce poste nécessite des compétences particulières. Le (la) directeur(trice) délégué(e) aux formations professionnelles et technologiques nommé devra posséder une expérience de plusieurs années dans cette fonction. L'intéressé(e) doit être issu(e) du secteur industriel ou tertiaire.

Compte tenu de la carte des formations de l'établissement, sections générales et technologiques (STI2D, STMG), sections professionnelles industrielles et tertiaires (CAP, baccalauréat professionnel), ce poste requiert une très grande ouverture d'esprit, une excellente connaissance des formations et une très grande capacité d'adaptation.

Le (la) directeur(trice) délégué(e) devra par ailleurs faire preuve d'initiatives pour intégrer les contraintes liées à l'environnement et assurer au quotidien le fonctionnement des différents secteurs et ce en lien avec le monde professionnel.

Conseiller du chef d'établissement, le (la) directeur(trice) délégué(e) a une mission de nature pédagogique. Le rôle d'organisateur du/ de (la/le) directeur(trice) délégué(e) s'appliquant aux ressources humaines, aux moyens techniques ainsi qu'à la gestion du temps et de l'espace pédagogique, le candidat devra être doté de qualités managériales et relationnelles avérées.

Cette affectation demande des capacités en termes d'adaptation à des conditions de vie très spécifiques.

Une capacité d'engagement soutenue et exemplaire est requise dans une activité professionnelle à laquelle est associée une charge de travail importante.

Les structures et hiérarchies coutumières locales impliquent une articulation entre l'écoute, le respect des représentants coutumiers et les attentes de l'institution aussi le (la) directeur(trice) délégué(e) devra posséder des compétences en termes de compréhension des situations et des enjeux.

De plus, du fait de l'arrivée du haut débit numérique, le candidat doit posséder par ailleurs de solides connaissances dans le domaine des TICE.

Un entretien de recrutement sera organisé à distance. Les candidatures potentiellement retenues seront soumises à l'avis de l'Inspection générale de l'éducation nationale.

Des informations complémentaires pourront être obtenues auprès de Jean Borel, directeur du second degré (jean.borel@ac-wf.wf) et de Denise Likafia, chef du service des ressources humaines pour les aspects purement administratifs (rh@ac-wf.wf).